

**Commune de MARCELLUS**  
**Séance du Conseil Municipal du 11 Mars 2016**  
Convocation du 4 Mars 2016

Présents : Derc Jean-Claude, Dio Bernard, Reynaud Bernard, Bazas Jean-Marie, Frecchiami François, Martin Sandrine, Schlegel Loïc, Cain Marie-Dominique, Lecomte Christelle.

Absents et excusés : Castets Joël (pouvoir à Schlegel Loïc), Dubourdiou Leslie (pouvoir à Cain Marie-Dominique).

Absents : Mirambet Sébastien, Bresson Jacques, Lafitte Frédéric.

Secrétaire de séance : Reynaud Bernard.

CR du 05.02.2016 : approuvé.

M. le Maire demande aux élus présents s'ils acceptent d'inscrire les dossiers n° 8 et n° 10 à l'ordre du jour. Les membres présents acceptent de délibérer sur ces deux dossiers.

**I - Dossier n° 1 : Délibération n° 3 : Renouvellement de la convention de dématérialisation des actes au contrôle de légalité et de la télétransmission des actes budgétaires.**

La convention de transmission des actes soumis au contrôle de légalité (délibérations et arrêtés) et de télétransmettre les actes budgétaires (budget, compte administratif...) est arrivée à son terme). Il convient de la proroger pour une durée de 3 ans. Le conseil accepte de renouveler cette convention.

**II - Dossier n° 3 : Délibération n° 4 : Vote du compte administratif 2015 de la commune.**

M. le Maire présente le compte administratif 2015 globalement. Un power point est projeté et expliqué par Sandrine Martin.

Le Maire quitte la séance, Bernard Dio, Premier Adjoint prend la présidence et fait voter le compte administratif. A l'unanimité les élus votent le compte administratif tel que présenté.

**III - Dossier n° 2 : Délibération n° 5 : Vote du compte de gestion 2015 de la commune.**

M. le Maire présente le compte de gestion 2015 établi par M. le percepteur de Marmande, en concordance avec le compte administratif.

Les élus votent le compte de gestion 2015.

**IV - Dossier n° 4 : Délibération n° 6 : Abandon de terrain AE 263 à « Pentès de l'Ancien Bourg ».**

Suite au bornage de sa propriété, le propriétaire fait abandon de la parcelle AE 263 à la commune pour une superficie de 43 m<sup>2</sup>, afin de régulariser l'emprise du chemin rural. Le conseil accepte cet abandon de terrain au profit de la commune.

**V - Dossier n° 5 : Délibération n° 7 : Remboursement effraction au groupe scolaire par Groupama.**

Suite au cambriolage survenu à l'école l'assureur Groupama rembourse la totalité des réparations dont le montant s'élève à 5 621,94 euros. Ce règlement sera effectué en deux indemnités (une indemnité immédiate et une indemnité différée pour la vétusté).

### **VI - Dossier n° 6 : Délibération n°9 : Remplacement de l'ordinateur de la Mairie.**

La carte mère de l'ordinateur de la mairie a rendu l'âme jeudi 3 mars. Une solution de dépannage a été trouvée. Cependant il convient de renouveler le matériel rapidement. Des devis ont été demandés, en adéquation avec le cahier des charges du CDG 47.

Après étude des devis, le conseil municipal retient la société Quick info System pour le remplacement de ce matériel, avec le retrait de l'écran et de l'anti-virus.

### **VII - Dossier n° 7 : Rénovation de l'éclairage public par le SDEE 47.**

Le SDEE 47 a fait parvenir le devis pour la rénovation de l'éclairage public d'un montant de 16 908,26 euros TTC. La contribution de la commune s'élève à 4 993,90 euros. Le conseil accepte ce devis et autorise le SDEE 47 à procéder au changement des lampes et des appareillages complets nécessaires.

### **VIII - Dossier n° 8 : Délibération n° 8 : Autorisation de dépenses en investissement pour l'ordinateur de la Mairie avant le vote du budget primitif.**

Suite au remplacement de l'ordinateur de la Mairie le conseil municipal vote la dépense :  
Opération 55 : acquisition de matériel, article 2158, pour un montant de 1400 euros.

### **IX - Dossier N° 9 : Désignation d'un nouveau délégué dans plusieurs organismes.**

Suite au décès de M. Jean-Luc Montillaud, il convient de désigner de nouveaux délégués :

- Au Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de la Région de Cocumont : Jean-Marie BAZAS propose sa candidature,
- à la commission Habitat de VGA : Christelle LECOMTE propose sa candidature.

Le conseil municipal accepte ces deux candidatures et nomme les délégués ainsi désignés.

### **- Préparation de la journée du souvenir du 3 avril 2016.**

M. le Maire informe les élus que la commune de Marcellus reçoit le 3 avril l'assemblée générale des anciens combattants. L'apéritif est offert par la commune. M. le Maire présente un devis pour un montant de 6 euros/personnes. Les élus demandent que cette proposition soit renégociée.

- M. le Maire informe les élus qu'une association de la commune organise des festivals de musique. Il demande le prêt de la scène.

- Bernard Reynaud prend la parole pour informe les élus qu'une vitre de la salle sociale est prête à tomber. Bernard Dio va avertir Philippe Bertolo, ABP 47, afin qu'il vienne la réparer.

### **- Ecole :**

Sandrine Martin prend la parole. Elle fait le compte rendu des permis « bonne conduite ». Il est très positif.

Elle fait part également des demandes des enseignantes. Les élus se chargent d'accomplir les doléances.

Elle informe les élus que Céline Godunsky reprend ses fonctions le 4 avril pour la garderie du matin et du soir. Nadia qui la remplaçait, effectuait également la surveillance de la cantine.

Elle doit également être remplacée sur ce poste. M. le Maire informe les élus qu'il a pris contact avec Sandrine Blairy et qu'elle serait d'accord pour effectuer cette mission.

Un rendez-vous est donc proposé pour la rencontrer le 24 mars à 18h30.

Sandrine Martin propose également qu'un point soit fait sur les heures des agents, en effet suite à la reconnaissance de la maladie professionnelle par la médecine du travail de la cantinière, son temps de travail a été aménagé.

Suite à la commission finances de VGA, il s'avère que l'enveloppe en fonds de concours jusqu'à la fin du mandat s'élève à 82 863 euros.

Suite au dernier conseil où une liste des travaux avait été établie, elle propose d'affecter un ou plusieurs dossiers à chaque élu afin d'obtenir un chiffre :

Travaux à l'église : Bernard Reynaud et Joël Castets  
 Travaux à l'école : Sandrine Martin, Marie-Dominique Cain  
 Travaux aux salles communales : Christelle Lecomte, Loïc Schlegel  
 Garage : Jean-Claude Derc  
 Tondeuse et camion : Bernard Reynaud, Christelle Lecomte  
 Trottoirs PAVE : Jean-Claude Derc  
 Statio d'épuration : Jean-Claude Derc  
 Tourisme : Jean-Marie Bazas, Loïc Schlegel, Joël Castets.

Elle propose que les devis soient obtenus sous deux mois.

- Christelle Lecomte prend la parole. Elle fait remarquer que le lave vaisselle n'avait pas été vidé de son eau. Elle demande comment sont gérées les locations des salles. M. Bresson ne s'en occupant plus, personne n'effectue l'état des lieux, ni l'information sur la mise en marche des appareils. Elle propose qu'un agent gère tout cela.

- M. le Maire prend la parole. Il informe qu'une minute de silence a été observée à la réunion de ce jour avec l'ASMC..Suite à cette réunion, il demande aux élus leur position.

A cette réunion il a été demandé que l'ASMC adresse toute demande par courrier ou par mail. L'association demande qu'il y ait un interlocuteur technique pour l'entretien quotidien du stade : Jean-Pierre ou Chris, et un interlocuteur administratif pour faire le lien entre les dirigeants et les élus sur la partie petits et gros travaux et la partie administrative. Des réunions seront prévues trois fois par an environ.

- François Frecchiami pose la question du problème du Sérac. M. le Maire lui répond qu'il se charge du dossier avec les interlocuteurs concernés.

La séance est levée à 0h00.

N° délibération	OBJET	N° page
03	Renouvellement de la convention de dématérialisation des actes au contrôle de légalité et de la télétransmission des actes budgétaires.	06
04	Vote du compte administratif 2015 de la commune	06
05	Vote du compte de gestion 2015 de la commune	06
06	Abandon de terrain AE 263 à « Pentes de l'Ancien Bourg »	06
07	Remboursement effraction au groupe scolaire par Groupama	06
08	Autorisation de dépenses avant le vote du budget primitif	07
09	Remplacement de l'ordinateur de la Mairie	07
10	Délégué au Syndicat des Eaux de la région de Cocumont	07